

COMMUNE DE LANOUAILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2026

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 13
votants : 14 (1 pv)

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Lanouaille dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Christophe BOULANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/04/2026

PRESENTS :

BOULANGER Jean-Christophe
POUQUET Alain
MERILLOU Stéphane
MAILLER Nathalie
COMBROUX Philippe
DELAGE Jacques
BARJOU Eva

PERETTI Martine
POLTORAK Jacqueline
GAY Françoise
COUSTY Thibault
PEYRAMAURE Yvette
FEURPRIER Céline
formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : FOREST Guy, CUBERTAFON Jean-Pierre donne pouvoir à F.GAY

Admission en non-valeur de produits irrécouvrables / BUDGET PRINCIPAL 162

Vu l'état de demande en admission en non-valeur de produits irrécouvrables présenté par le comptable public,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- L'admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour un montant de 239.30 €
- Autorise le maire à mandater cette somme qui a été inscrite au budget primitif au compte 6541

Le Maire,
Jean-Christophe BOULANGER

Le secrétaire de séance,
Eva BARJOU

